

Regards sur la société canadienne

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

par Sharanjit Uppal et Katherine Savage

Date de diffusion : le 25 juin 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

par Sharanjit Uppal et Katherine Savage

Aperçu de l'étude

La présente étude utilise les données du Recensement de la population et de l'Enquête sur la population active pour examiner les caractéristiques personnelles et d'emploi du personnel des services de garde d'enfants et dans quelle mesure ces caractéristiques ont évolué au fil du temps. Elle examine aussi les changements à l'égard de l'emploi des travailleurs des services de garde d'enfants depuis le début de la pandémie de COVID-19.

- Selon les données de l'Enquête sur la population active, en 2019, il y avait près de 302 000 personnes employées comme travailleurs des services de garde d'enfants à l'échelle du Canada, ce qui représente 1,6 % de l'ensemble de la population occupée.
- Selon le Recensement de la population de 2016, environ un tiers des employés des services de garde d'enfants sont des immigrants ou des résidents non permanents, tandis qu'ils représentent un quart des travailleurs dans toutes les autres professions.
- Bien qu'il ait diminué au fil du temps, le taux de travail indépendant parmi les travailleurs des services de garde d'enfants est supérieur au taux pour tous les autres travailleurs¹ au Canada. En 2019, 25 % des travailleurs des services de garde d'enfants étaient travailleurs autonomes, ce qui représente une baisse par rapport à 59 % en 1987. En comparaison, 15 % de tous les autres travailleurs étaient des travailleurs autonomes en 2019.
- Parallèlement à l'augmentation du nombre de familles à deux revenus et de la demande pour des services de garde d'enfants, la proportion de travailleurs des services de garde d'enfants travaillant à plein temps a augmenté avec le temps. En 1987, 57 % d'entre eux travaillaient 30 heures ou plus par semaine. Cette proportion atteignait 76 % en 2019.
- Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'emploi au sein des travailleurs des services de garde d'enfants a fluctué davantage, comparativement à l'emploi au Canada dans son ensemble. En février 2021, un an après que la pandémie ait frappé le Canada, l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants était de 21 % inférieur au taux observé en février 2020. En comparaison, l'emploi total au Canada a diminué de 3 % au cours de la même période.

Introduction

La participation des femmes à la population active au Canada a augmenté au cours des dernières décennies, donnant lieu à une hausse de la proportion des familles à deux revenus². Parallèlement, la proportion de familles monoparentales a aussi augmenté³. La hausse des familles monoparentales et des familles à deux revenus avec des enfants a eu diverses répercussions, l'une étant une demande accrue de services de garde d'enfants. Par exemple, entre octobre 2018 et janvier 2019, environ 60 % des enfants âgés de 5 ans et moins ont participé à une certaine forme de garde d'enfants⁴. Cela représente

une augmentation marquée par rapport au niveau de 42 % observé de 1994 à 1995⁵. Cependant, les services de garde d'enfants sont encore inabornables pour de nombreuses familles canadiennes⁶. La disponibilité de services de garde d'enfants abordables pourrait augmenter encore plus la participation des femmes à la population active⁷. De plus, il a été démontré que l'accès à des services de garde d'enfants de grande qualité était important pour le développement dès la petite enfance et la future réussite scolaire des enfants⁸. Pour augmenter l'utilisation et l'accessibilité des services de

garde d'enfants, le gouvernement du Canada, dans son budget de 2021, a accordé 30 milliards de dollars sur cinq ans en vue d'un nouveau plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Au fil des ans, une grande partie des discussions ont porté sur la disponibilité et le caractère adéquat des services de garde d'enfants, mais moins sur les travailleurs des services de garde d'enfants eux-mêmes. Ces travailleurs jouent un rôle clé dans la prestation de services de garde d'enfants et font partie intégrante de l'écosystème et du paysage des soins apportés aux enfants. Le présent article met l'accent sur le personnel des services de garde d'enfants; il résume leurs caractéristiques personnelles et d'emploi et montre dans quelle mesure elles ont changé au fil du temps. Cela est crucial pour mieux comprendre les travailleurs qui composent les catégories professionnelles jouant un rôle important dans le développement des enfants et comment ces travailleurs ont évolué comparativement aux autres travailleurs au fil du temps.

Le présent article se penche aussi sur les répercussions que la pandémie de COVID-19 a eues sur l'emploi du personnel des services de garde d'enfants. La pandémie a entraîné la fermeture des écoles et des centres de la petite enfance dès la mi-mars 2020, et, dans la plupart des régions du Canada, les fermetures d'écoles se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cependant, certains centres de la petite enfance ont commencé à rouvrir pendant les mois d'été, et toutes les écoles étaient rouvertes en septembre 2020. La fermeture des écoles et des centres de la petite enfance et leur réouverture subséquente pourraient avoir touché de manière disproportionnée l'emploi du

personnel des services de garde d'enfants. Cet article présente les variations mensuelles de l'emploi depuis le début de la pandémie de COVID-19 et établit des comparaisons avec 2019.

Il y a de nombreux types de travailleurs différents à l'intérieur du groupe général des travailleurs des services de garde d'enfants. Par exemple, il y a les travailleurs des services de garde d'enfants qui travaillent dans les écoles et les centres accrédités, les gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial accrédités et non reconnus qui travaillent à partir de chez eux, les gardiens et gardiennes d'enfants qui prennent soin des enfants au domicile de l'enfant (c.-à-d., bonnes d'enfants), les membres de la famille qui prennent soin d'un enfant de la famille et les autres travailleurs des services de garde d'enfants comme ceux qui offrent des services de garde d'enfants dans les haltes-garderies des établissements commerciaux. La littérature portant sur les travailleurs des services de garde d'enfants empruntent différentes approches pour les classer selon la disponibilité des données pour divers sous-groupes. Certaines études ont regroupé les travailleurs des services de garde d'enfants en fonction de leur lieu de travail — en milieu familial ou ailleurs — tandis que d'autres ont examiné le secteur d'activité et le fait que ces travailleurs soient employés ou travailleurs autonomes^{9, 10, 11}. En l'absence d'information disponible sur les permis, le type d'établissement ainsi que l'âge des enfants qui le fréquentent, la présente étude utilise la Classification nationale des professions (CNP) de 2016 pour examiner deux grands groupes de travailleurs des services de garde d'enfants : (1) les éducateurs/

éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance (CNP 4214) et (2) les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (CNP 4411) (voir l'encadré « [Sources des données, méthodes et définitions](#) » pour la classification détaillée). Lorsque cela est possible, les résultats de chacun des deux groupes de travailleurs sont présentés séparément¹².

La présente étude utilise les données du Recensement de la population et de l'Enquête sur la population active (EPA) pour examiner les caractéristiques personnelles et d'emploi du personnel des services de garde d'enfants et dans quelle mesure ces caractéristiques ont évolué avec le temps (voir l'encadré « [Sources des données, méthodes et définitions](#) »). Elle examine aussi les changements à l'égard de l'emploi des travailleurs des services de garde d'enfants depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Les données du recensement sont utilisées pour fournir un portrait des caractéristiques personnelles des travailleurs des services de garde d'enfants. L'un des avantages d'utiliser les données du recensement est qu'il est possible de mener une analyse détaillée en utilisant les données désagrégées. Par exemple, les deux catégories professionnelles de travailleurs des services de garde d'enfants peuvent être analysées séparément. En outre, des statistiques détaillées peuvent être fournies selon la province.

Les données de l'EPA sont quant à elles utilisées pour résumer les caractéristiques d'emploi des travailleurs des services de garde d'enfants. L'EPA comporte des renseignements détaillés sur le marché du travail, comme la permanence de l'emploi, la durée

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

de l'emploi, l'appartenance à un syndicat et les gains horaires. Lorsque les données du recensement sont utilisées, certaines comparaisons sont faites entre 1991 et 2016. Les données de l'EPA sont annuelles de 1987 à 2019. Toutefois, les données mensuelles de 2019, 2020 et 2021 sont utilisées pour examiner les répercussions de la COVID-19. La première section de l'article présente les caractéristiques personnelles des travailleurs des services de garde d'enfants. Les caractéristiques de l'emploi sont présentées dans la section suivante. La dernière section porte quant à elle sur les répercussions de la pandémie sur l'emploi des travailleurs des services de garde d'enfants.

En 2016, le Québec affichait la proportion la plus élevée de travailleurs des services de garde d'enfants par rapport à sa population occupée

Selon le recensement de la population de 2016, près de 280 000 personnes œuvraient comme travailleurs des

services de garde d'enfants au Canada¹³. Elles étaient constituées de 194 000 (ou 69 %) éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance et 86 000 (ou 31 %) gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial. Ensemble, les travailleurs des services de garde d'enfants représentaient 1,6 % de toute la population active.

L'Ontario (35 %) et le Québec (33 %) comptaient les plus grandes parts de travailleurs des services de garde d'enfants, compte tenu de leurs parts plus importantes de la population totale occupée (tableau 1). Cependant, le Québec (2,4 %) affichait le ratio de travailleurs des services de garde d'enfants par rapport à la population totale occupée le plus élevé parmi l'ensemble des provinces et des territoires (graphique 1). La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador (1,2 % chacune) affichaient toutes deux la proportion la plus faible. Le programme de garde des enfants du Québec, qui est partiellement subventionné, diffère des autres

provinces, et par conséquent, une proportion supérieure de parents utilisent les services de garde d'enfants dans cette province¹⁴. Bien que le Québec ait toujours les coûts de services de garde d'enfants les moins élevés au Canada, il y a d'autres provinces, y compris le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador, où plus de la moitié des centres de la petite enfance sont financés par les parents selon des frais déterminés¹⁵.

Parmi les travailleurs des services de garde d'enfants, les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance étaient plus susceptibles de travailler au Québec (43 %), bien que l'Ontario (42 %) ait eu proportionnellement plus de gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial.

Plus de 95 % des travailleurs des services de garde d'enfants sont des femmes

En 2016, les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance ainsi que les gardiens/gardiennes d'enfants en

Tableau 1
Répartition des travailleurs des services de garde d'enfants et de tous les autres travailleurs, par province ou territoire, 2016

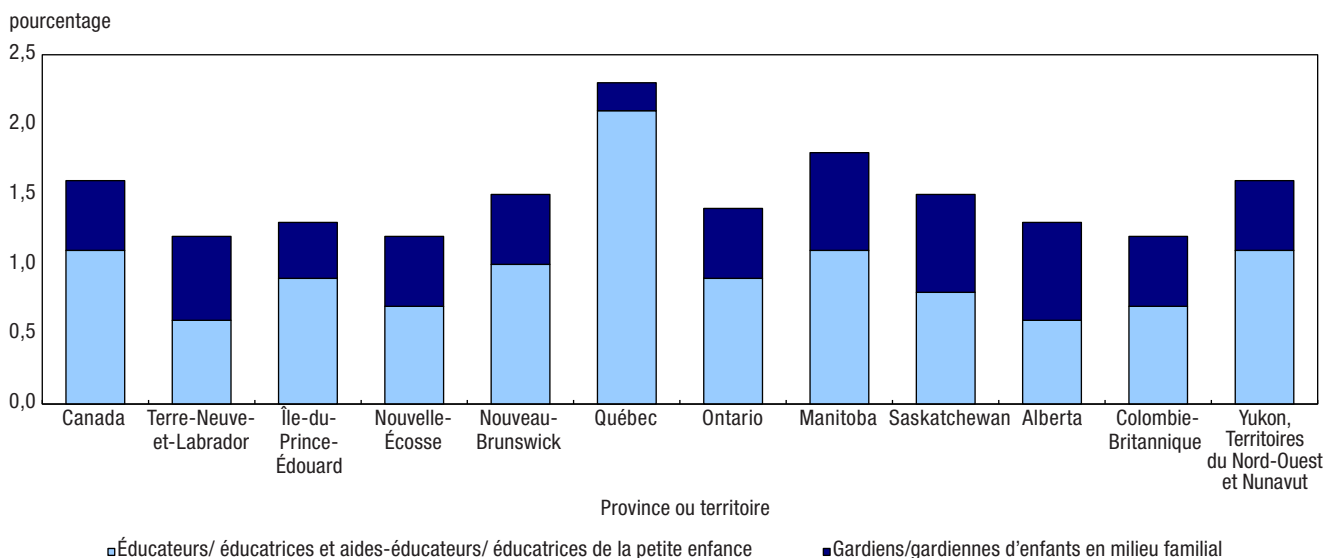
Canada, province ou territoire	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial	Total, travailleurs des services de garde d'enfants	Tous les autres travailleurs
	pourcentage			
Canada	100	100	100	100
Terre-Neuve-et-Labrador	0,7	1,5	1,0	1,3
Île-du-Prince-Édouard	0,3	0,3	0,3	0,4
Nouvelle-Écosse	1,6	2,4	1,9	2,5
Nouveau-Brunswick	1,7	1,9	1,8	2,0
Québec	43,1	11,2	33,3	22,8
Ontario	31,5	42,2	34,8	38,4
Manitoba	3,5	4,0	3,6	3,6
Saskatchewan	2,1	4,1	2,7	3,2
Alberta	6,7	17,5	10,0	12,2
Colombie-Britannique	8,5	14,5	10,3	13,4
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	0,3	0,3	0,3	0,3

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Graphique 1

Proportion des travailleurs des services de garde d'enfants par rapport à la population occupée totale, par province ou territoire, 2016



Source: Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

milieu familial se classaient parmi les cinq professions affichant la proportion la plus élevée de femmes, à 96 % chacune (tableau 2). Les trois autres professions majoritairement occupées par des femmes étaient les aides-dentistes (99 %), les adjointes administratives médicales (97 %) et les hygiénistes dentaires et thérapeutes dentaires (97 %). La grande proportion de femmes au sein du personnel des services de garde d'enfants a peu changé depuis 1991, alors que 96 % des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance et 97 % des gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial étaient des femmes.

Les travailleurs des services de garde d'enfants sont plus susceptibles d'être plus jeunes que tous les autres travailleurs. En 2016, 64 % étaient âgés de 15 à 44 ans. En comparaison,

55 % des travailleurs de toutes les autres professions appartenait au même groupe d'âge. Cependant, l'effet du vieillissement de la population se fait également sentir, comme c'est le cas pour presque toutes les autres catégories professionnelles. En 1991, 81 % des travailleurs des services de garde d'enfants étaient âgés de 15 à 44 ans.

La majorité des travailleurs des services de garde d'enfants détiennent un niveau d'études postsecondaires

Plus de 7 travailleurs des services de garde d'enfants sur 10 (71 %) détenaient un diplôme d'études postsecondaires en 2016. Cependant, il y avait des différences entre les deux groupes de travailleurs des services de garde d'enfants. Les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/

éducatrices de la petite enfance étaient plus susceptibles d'avoir un niveau de scolarité supérieur à un diplôme d'études secondaires (79 %), comparativement aux gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (53 %). La proportion de travailleurs des services de garde d'enfants ayant des études postsecondaires a augmenté de façon marquée entre 1991 et 2016 (passant de 41 % à 71 %).

Les études requises pour être travailleur dans les services de garde d'enfants ont changé au cours des dernières décennies. Bien qu'il n'y a aucune exigence de posséder des études postsecondaires pour les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial, les études requises pour travailler dans les services de garde d'enfants réglementés varient d'une province à l'autre. Par exemple, dans les centres de

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Tableau 2
Caractéristiques des travailleurs des services de garde d'enfants et de tous les autres travailleurs, par province ou territoire, 2016

Caractéristique	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial	Total, travailleurs des services de garde d'enfants	Toutes les autres professions
Sexe			pourcentage	
Femmes	96,4	96,0	96,3	47,4
Hommes	3,6	4,0	3,7	52,6
Âge			années	
Âge médian	39,4	41,0	39,9	42,7
Groupe d'âge			pourcentage	
15 à 24 ans	12,3	11,9	12,2	12,7
25 à 34 ans	25,7	21,4	24,4	20,9
35 à 44 ans	27,3	26,3	27,0	21,3
45 à 54 ans	21,9	20,1	21,3	23,4
55 à 64 ans	11,3	15,2	12,5	17,2
65 ans et plus	1,6	5,1	2,7	4,5
Plus haut certificat, diplôme ou grade				
Aucun certificat, diplôme ou grade	5,4	13,8	8,0	10,1
Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent	15,6	33,2	21,0	25,4
Certificat ou diplôme d'un programme de formation des apprentis ou d'une école de métiers	7,7	5,7	7,1	10,6
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou autre, non universitaire	47,3	23,4	40,0	22,2
Diplôme ou attestation universitaires inférieurs au baccalauréat	5,0	4,2	4,7	3,0
Attestation, diplôme ou grade universitaires équivalant ou supérieurs au baccalauréat	19,0	19,7	19,2	28,7
Statut d'immigrant				
Non-immigrant	72,4	55,9	67,3	74,9
Immigrant	26,6	33,4	28,7	23,8
Résident non permanent	1,0	10,7	4,0	1,3
Présence d'enfants				
Sans enfants	41,3	52,9	44,9	56,6
Enfant le plus jeune a moins de 2 ans	7,0	5,1	6,4	5,5
Enfant le plus jeune a de 2 à 5 ans	12,5	10,6	11,9	8,0
Enfant le plus jeune a de 6 à 14 ans	21,6	16,1	19,9	13,9
Enfant le plus jeune a de 15 à 24 ans	14,6	11,2	13,6	12,5
Enfant le plus jeune a 25 ans ou plus	2,9	3,9	3,3	3,4
Minorité visible				
Total de la population appartenant à une minorité visible	23,7	39,0	28,4	21,2
Sud-Asiatiques	5,2	4,9	5,1	5,4
Chinois	2,4	2,9	2,5	4,3
Noirs	4,8	3,1	4,3	3,1
Philippins	2,1	21,1	7,9	2,6
Latino-Américains	2,5	2,2	2,4	1,4
Arabes	3,7	1,2	2,9	1,1
Asiatiques du Sud-Est	0,4	1,3	0,7	0,9
Asiatiques occidentaux	1,0	0,7	0,9	0,7
Coréens	0,7	0,2	0,5	0,5
Japonais	0,2	0,3	0,2	0,3
Minorité visible, n.i.a. ¹	0,5	0,4	0,4	0,4
Minorités visibles multiples	0,4	0,7	0,5	0,6
Pas une minorité visible	76,3	61,0	71,6	78,8

1. L'abréviation « n.i.a. » signifie « non inclus ailleurs ». Cela comprend les personnes ayant donné une réponse en toutes lettres comme « Guyaniens », « Antillais », « Tibétains », « Polynésiens » ou « des Îles du Pacifique ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

services de garde d'enfants de l'Ontario, un tiers du personnel affecté à un groupe de nourrissons ou de bambins doit posséder un diplôme en éducation préscolaire et enseignement primaire (EPEP) de deux ans et deux tiers du personnel affecté à un groupe d'âge préscolaire doivent posséder un tel diplôme¹⁶. Au Québec, l'exigence est que deux tiers des employés qui travaillent directement avec des enfants doivent posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) de trois ans ou une Attestation d'études collégiales (AEC) d'un an, ainsi que trois années d'expérience. Dans la même veine, d'autres provinces ont leurs propres exigences, habituellement équivalentes ou inférieures à ce niveau¹⁷.

En 2016, 77 % des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance au Québec détenaient un niveau d'études postsecondaires, comparativement à 84 % en Ontario. La province ayant la plus grande proportion d'éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance détenant un niveau d'études postsecondaires était l'Île-du-Prince-Édouard, à 86 %.

En 2016, près du tiers des travailleurs des services de garde d'enfants étaient des immigrants ou des résidents non permanents

En 2016, 33 % des travailleurs des services de garde d'enfants étaient des immigrants ou des résidents non permanents, comparativement à 25 % pour l'ensemble des professions¹⁸. La proportion d'immigrants et de résidents non permanents parmi les travailleurs des services de garde d'enfants a augmenté au fil du temps, passant

de 18 % en 1991 à 33 % en 2016. Pendant la même période, cette proportion est passée de 19 % à 25 % parmi toutes les autres professions¹⁹.

Il y a des différences entre les deux groupes de travailleurs des services de garde d'enfants en ce qui a trait au statut d'immigrant. En 2016, les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial étaient dix fois plus susceptibles d'être des résidents non permanents, comparativement aux éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance (11 % comparé à 1 %). Ils étaient aussi plus susceptibles d'être des immigrants (33 % comparé à 27 %).

Depuis 1991, la proportion des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance qui étaient immigrants a augmenté pour passer de 19 % à 27 %. Au cours de la même période, la proportion de gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial immigrants a augmenté un peu plus — passant de 17 % à 33 %. Cependant, la proportion de gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial qui étaient des résidents non permanents a diminué au cours de cette période (passant de 15 % à 11 %).

Les travailleurs des services de garde d'enfants étaient également plus susceptibles que les travailleurs de toutes les autres professions d'appartenir à un groupe désigné comme minorité visible. Plus particulièrement, 39 % des gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial appartenaient à un groupe de population désigné comme minorité visible. En comparaison, 24 % des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de

la petite enfance et 21 % de tous les autres travailleurs appartenaient à un groupe de minorité visible.

Les travailleurs des Philippines étaient particulièrement surreprésentés parmi les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial : 21 % de tous les travailleurs dans ces professions au Canada étaient des Philippines (comparativement à 3 % dans toutes les autres professions).

En 2019, 25 % des travailleurs des services de garde d'enfants étaient travailleurs autonomes, ce qui représente une baisse par rapport à 60 % en 1987

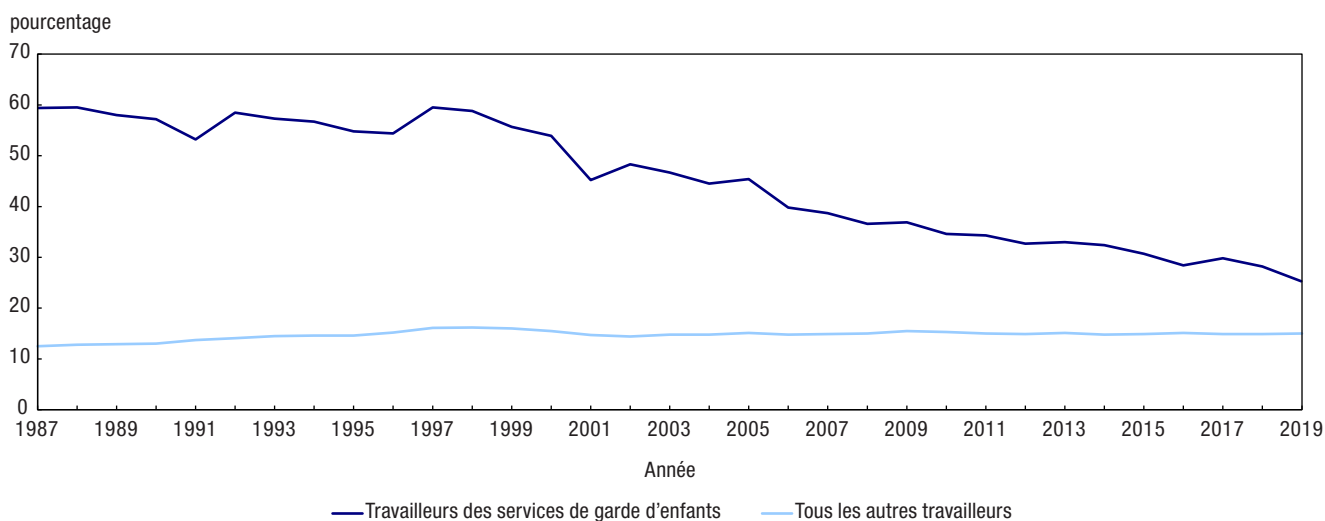
Dans la section suivante, les données de l'EPA sont utilisées. La définition des travailleurs des services de garde d'enfants est la même que celle utilisée dans le recensement. Cependant, compte tenu du plus petit échantillon, les deux groupes de travailleurs n'ont pu être étudiés séparément. Un avantage de l'EPA est la disponibilité de données annuelles, ce qui permet d'étudier les tendances avec le temps.

Les données de l'EPA montrent que les travailleurs des services de garde d'enfants sont plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que les travailleurs de toutes les autres professions. En 2019, 25 % d'entre eux étaient des travailleurs autonomes, comparativement à 15 % pour toutes les autres professions (graphique 2). Bien que le taux de travailleurs autonomes parmi les travailleurs des services de garde d'enfants soit resté relativement stable du milieu des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, il a reculé significativement depuis. Plus particulièrement, la proportion de l'ensemble des travailleurs des services de garde d'enfants qui

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Graphique 2

Proportion des travailleurs des services de garde d'enfants et de tous les autres travailleurs qui étaient travailleurs autonomes, de 1987 à 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1987 à 2019.

étaient des travailleurs autonomes a diminué pour passer de 60 % en 1987 à 25 % en 2019. En revanche, le taux de travailleurs autonomes parmi toutes les autres professions a augmenté de façon marginale au cours de la même période.

Même si le taux de travailleurs autonomes a diminué pour les deux types de travailleurs des services de garde d'enfants — c'est-à-dire les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance et gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial — une partie de cette diminution pourrait être attribuable aux variations dans la composition des travailleurs des services de garde d'enfants. En effet, entre la fin des années 1980 et la fin des années 2010, la proportion d'éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance a augmenté parmi les travailleurs des services de garde

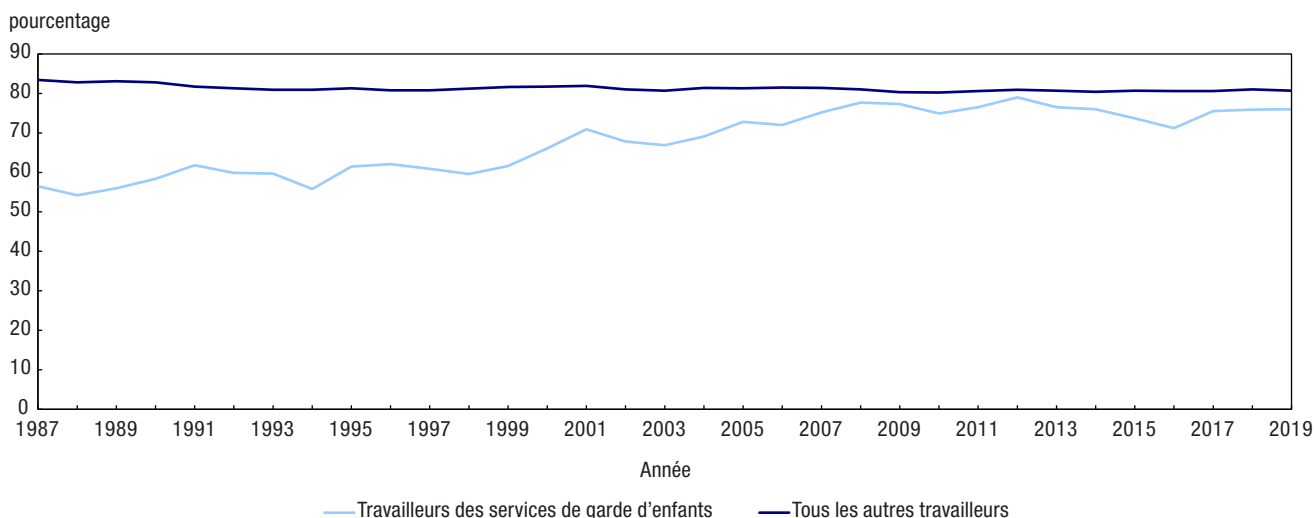
d'enfants. Compte tenu du fait que les taux de travailleurs autonomes sont plus faibles parmi ce groupe, comparativement aux gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial, cela a donné lieu à une partie de la baisse du taux de travailleurs autonomes parmi les travailleurs des services de garde d'enfants dans leur ensemble²⁰. L'une des raisons de l'augmentation de la proportion des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance était un changement de politique liée au programme subventionné de garde d'enfants au Québec à la fin des années 1990. En conséquence, de nombreux établissements de garde d'enfants organisés ont ouvert et embauché ces types d'employés.

Diverses caractéristiques socio-économiques et démographiques sont liées au travail autonome, et elles varient entre les travailleurs

des services de garde d'enfants et de toutes les autres professions. Par exemple, les travailleurs des services de garde d'enfants sont, en moyenne, plus jeunes et beaucoup plus susceptibles d'être des femmes, comparativement à tous les autres travailleurs. Pour estimer la proportion de travailleurs des services de garde d'enfants qui seraient travailleurs autonomes si ces travailleurs avaient des caractéristiques similaires à celles de tous les autres travailleurs, une régression logistique a été estimée et les résultats ont été présentés sous forme de probabilités prédites. Après avoir tenu compte des caractéristiques démographiques, les travailleurs des services de garde d'enfants étaient encore plus susceptibles d'être travailleurs autonomes, ceux-ci étant deux fois plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes (31 %) que tous les autres travailleurs

Graphique 3

Proportion des travailleurs des services de garde d'enfants et de tous les autres travailleurs ayant un emploi à plein temps, de 1987 à 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1987 à 2019.

(15 %) (voir le tableau « [Résultats de la régression pour certaines caractéristiques sur le marché du travail, 2019](#) »).

En 2019, trois travailleurs des services de garde d'enfants sur cinq travaillaient à temps plein et quatre sur cinq avaient un emploi permanent

En 2019, les travailleurs des services de garde d'enfants (76 %) étaient moins susceptibles de travailler à plein temps, comparativement aux travailleurs de toutes les autres professions (81 %) (graphique 3)²¹. La proportion de travailleurs à plein temps au Canada a été stable à environ 80 % au cours des trois dernières décennies. Cependant, la proportion du personnel des services de garde d'enfants à temps plein a augmenté. En 1987, 57 % des travailleurs des services de garde d'enfants travaillaient à plein temps.

Cette proportion s'établissait à 76 % en 2019, comblant ainsi l'écart avec le reste des travailleurs canadiens.

Une explication possible de la plus faible probabilité de travailler à plein temps chez les travailleurs des services de garde d'enfants par rapport à tous les autres travailleurs pourrait être liée aux différentes caractéristiques démographiques. En fait, après avoir tenu compte de telles caractéristiques, les travailleurs des services de garde d'enfants étaient légèrement plus susceptibles de travailler à plein temps comparativement à tous les autres travailleurs. La probabilité prédite que les travailleurs des services de garde d'enfants travaillent à plein temps était de 83 %, comparativement à 81 % pour toutes les autres professions (voir le tableau « [Résultats de la régression pour certains résultats sur le marché du travail, 2019](#) »). La différence était attribuable au sexe et

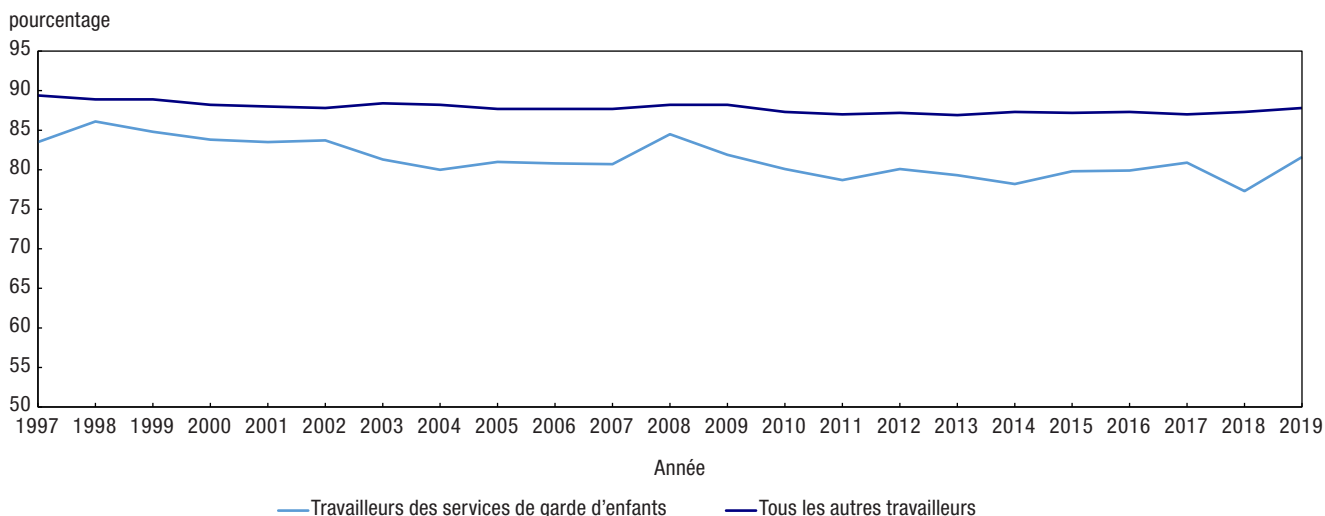
au travail autonome. Les travailleurs des services de garde d'enfants étaient plus susceptibles d'être des femmes, et les femmes étaient moins susceptibles de travailler à plein temps. Dans la même veine, ils étaient plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes, une caractéristique associée à une probabilité plus faible de travailler à plein temps.

Les travailleurs des services de garde d'enfants qui sont des employés rémunérés étaient moins susceptibles que les travailleurs de toutes les autres professions d'être membres d'un syndicat ou d'être couverts par une convention collective (26 % comparé à 31 % en 2019). Ils étaient aussi moins susceptibles d'avoir un emploi permanent^{22,23}. En 2019, 82 % des travailleurs des services de garde d'enfants qui étaient employés avaient un emploi permanent, comparativement à 88 % pour l'ensemble des

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Graphique 4

Proportion des travailleurs des services de garde d'enfants et de tous les autres travailleurs ayant un emploi permanent, employés seulement, de 1997 à 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997 à 2019.

professions (graphique 4)²⁴. Cette proportion a légèrement fluctué pour les travailleurs des services de garde d'enfants, alors qu'elle est demeurée relativement stable avec le temps chez les autres travailleurs. Entre 1997 et 2019, les deux groupes ont enregistré un léger déclin des postes permanents (environ 2 points de pourcentage).

La différence dans la probabilité d'avoir un emploi permanent entre les deux groupes est restée la même après avoir tenu compte de diverses caractéristiques dans un modèle de régression.

La durée d'occupation de l'emploi, définis comme le nombre de mois consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé à son emploi actuel, est relativement plus faible chez les travailleurs des services de garde d'enfants que chez les autres travailleurs, indiquant ainsi un plus faible niveau de stabilité d'emploi. Cependant, celle-ci a augmenté

avec le temps, réduisant ainsi l'écart avec les autres travailleurs. Parmi les travailleurs des services de garde d'enfants, la durée moyenne d'occupation de l'emploi a presque doublé, passant de 44 mois en 1997 à 84 mois en 2019 (graphique 5). Parmi toutes les autres professions, la durée d'occupation de l'emploi est demeurée relativement stable à environ 100 mois.

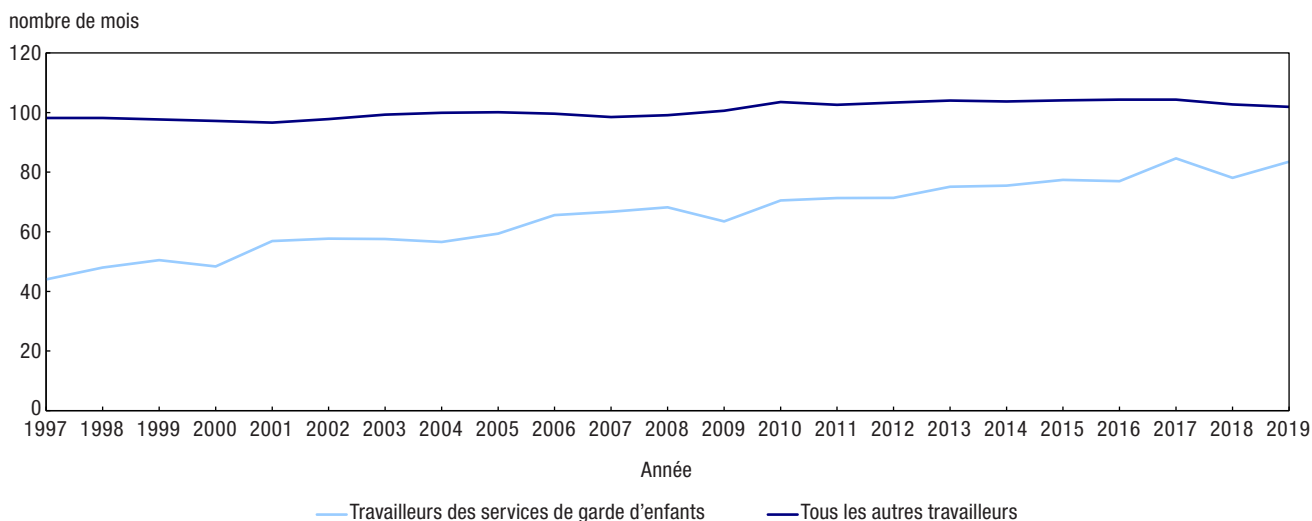
L'EPA recueille aussi des renseignements sur les gains pour les employés rémunérés — les gains horaires habituels et les gains hebdomadaires habituels²⁵. Les gains horaires moyens des travailleurs des services de garde d'enfants, corrigés pour tenir compte de l'inflation, ont augmenté avec le temps, une tendance aussi observée pour les autres professions.

En 2019, les travailleurs des services de garde d'enfants gagnaient, en moyenne, 19,97 \$ de l'heure, comparativement à 14,73 \$ (en

dollars constants de 2019) de l'heure en 1997 (graphique 6). Leurs gains horaires moyens étaient cependant 28 % inférieurs à ceux des travailleurs de toutes les autres professions (27,91 \$ en 2019), et cet écart persiste avec le temps²⁶. Une partie de la différence pourrait être attribuable aux différences dans les caractéristiques démographiques et professionnelles des deux groupes de travailleurs. Par exemple, les travailleurs des services de garde d'enfants étaient moins susceptibles d'avoir un grade universitaire et plus susceptibles d'être des immigrants — des attributs associés à des gains inférieurs. Comme illustré ci-dessus, la durée d'occupation de l'emploi est, en moyenne, inférieure chez les travailleurs des services de garde d'enfants, tout comme leur probabilité d'avoir un emploi permanent. En effet, les résultats de la régression montrent qu'après avoir tenu compte de certaines caractéristiques personnelles et

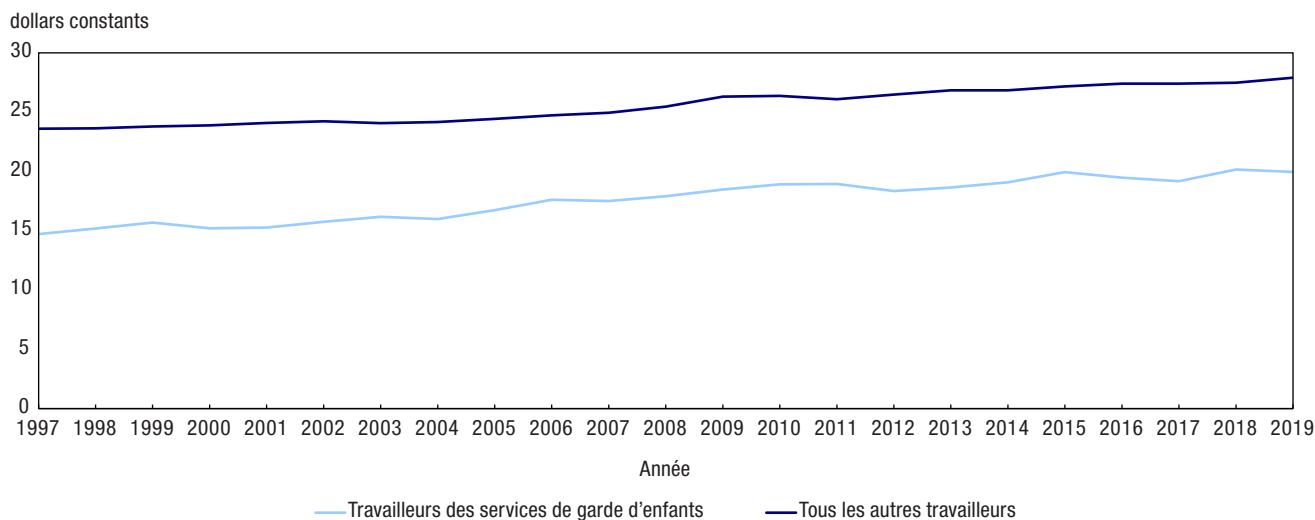
Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Graphique 5
Nombre moyen de mois à l'emploi actuel, de 1997 à 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997 à 2019.

Graphique 6
Gains horaires des employés (en dollars constants de 2019), de 1997 à 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1997 à 2019.

professionnelles, les gains des travailleurs des services de garde d'enfants étaient 15 % inférieurs à ceux des travailleurs de toutes les

autres professions (voir le tableau « [Résultats de la régression pour certains résultats sur le marché du travail, 2019](#) »). Cela veut dire que

près de la moitié de l'écart de revenu entre les travailleurs des services de garde d'enfants et l'ensemble des autres travailleurs pourrait

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Tableau 3

Revenu d'emploi moyen des travailleurs des services de garde d'enfants et de tous les autres travailleurs, par province ou territoire, 2015

Région	Tous les travailleurs des services de garde d'enfants	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance en dollars	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial	Tous les autres travailleurs	Ratio du revenu d'emploi moyen des travailleurs des services de garde d'enfants et de tous les autres travailleurs pourcentage
Canada	24 100	26 800	17 300	53 800	44,8
Atlantic	19 800	23 000	13 800	47 600	41,6
Quebec	25 400	26 200	17 900	47 100	53,9
Ontario	24 600	28 500	17 100	55 500	44,3
Manitoba	22 900	25 500	16 500	48 900	46,8
Saskatchewan	21 000	24 800	16 300	54 300	38,7
Alberta	23 400	27 800	19 100	67 400	34,7
British Columbia	22 000	25 200	16 900	51 400	42,8
Territories	29 400	32 600	20 800	69 200	42,5

Note : Ce tableau comprend uniquement les personnes qui ont travaillé en 2015 et qui ont eu un revenu d'emploi supérieur à zéro.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

s'expliquer par les différences entre les caractéristiques personnelles et professionnelles des deux groupes de travailleurs.

Bien qu'il soit utile d'examiner les gains horaires, une discussion sur le revenu annuel est tout aussi importante. Dans le Recensement de la population de 2016, les données sur le revenu d'emploi sont disponibles pour 2015. Les données du recensement ont l'avantage de fournir un profil plus détaillé, compte tenu du plus grand échantillon du recensement.

En 2015, le revenu d'emploi annuel²⁷ moyen²⁸ des travailleurs des services de garde d'enfants (24 100 \$) était inférieur à la moitié de celui des travailleurs de toutes les autres professions (53 800 \$) (tableau 3). Parmi les travailleurs des services de garde d'enfants, les gains des gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (17 300 \$) étaient particulièrement moins élevés que ceux des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance (26 800 \$).

Parmi les provinces, les travailleurs des services de garde d'enfants au Québec sont ceux qui avaient le revenu d'emploi moyen le plus élevé (25 400 \$), suivis de l'Ontario (24 600 \$)²⁹. Les travailleurs des services de garde d'enfants des provinces de l'Atlantique (19 800 \$) avaient quant à eux les revenus les plus faibles. Lorsque les deux groupes de travailleurs des services de garde d'enfants étaient examinés séparément (excluant les territoires), le revenu d'emploi moyen des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance était le plus élevé en Ontario et le plus élevé en Alberta pour les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial. L'écart entre les gains des travailleurs des services de garde d'enfants et les travailleurs dans toutes les autres professions était le plus faible au Québec et le plus élevé en Alberta.

Les territoires ont enregistré le revenu d'emploi moyen le plus élevé pour les travailleurs des services de garde d'enfants. Cela était vrai tant pour les éducateurs/éducatrices et

aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance (32 600 \$) que pour les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (20 800 \$).

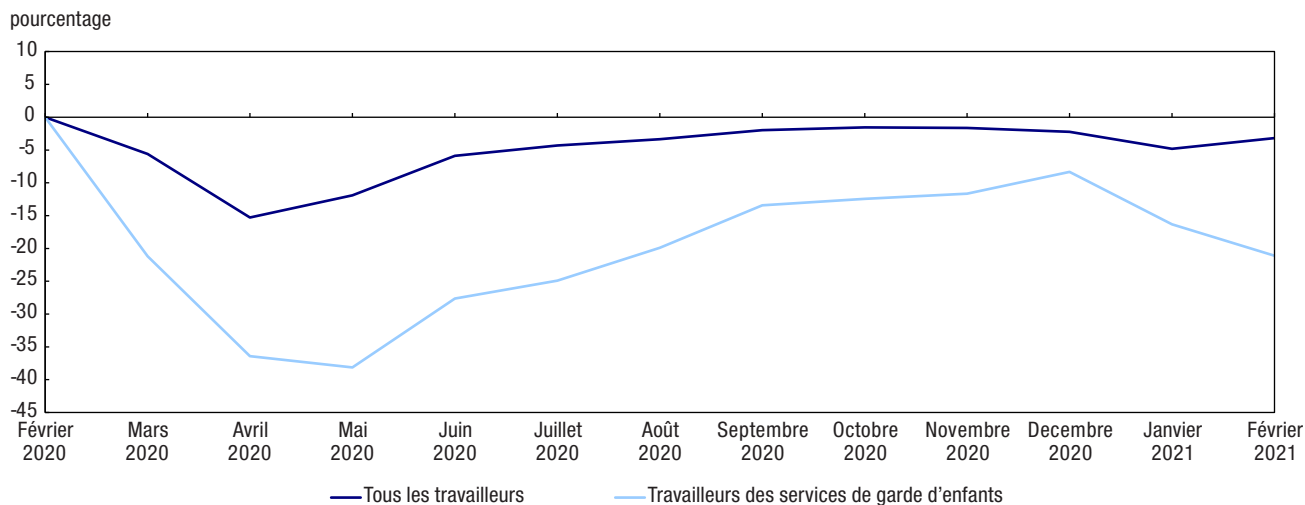
L'emploi pendant la pandémie de COVID-19 a fluctué davantage chez les travailleurs des services de garde d'enfants comparativement à l'ensemble des travailleurs canadiens

À la mi-mars 2020, en raison de la pandémie, les écoles et les centres de la petite enfance ont reçu l'ordre de fermer par les gouvernements provinciaux et territoriaux partout au Canada³⁰. Parallèlement, les gouvernements sont aussi intervenus pour fermer certaines entreprises non essentielles, restreindre les voyages et imposer des mesures de santé publique dans un effort visant à limiter les interactions publiques. Toutes ces mesures initiales ont eu des répercussions immédiates sur le marché du travail canadien. Dans l'ensemble, l'emploi non désaisonnalisé a reculé de 6 % en

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Graphique 7

Variation de l'emploi, en pourcentage, comparativement à février 2020 - données non désaisonnalisées, 2020 et 2021



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2020 et 2021.

mars comparativement à février 2020 (graphique 7)³¹. Cependant, l'emploi a diminué de façon plus marquée chez les travailleurs des services de garde d'enfants (-21 %).

La liste des entreprises non essentielles qui ont dû fermer leur porte a été élargie en avril dans certaines provinces. Cela, jumelé à des mesures de santé publique plus sévères, a donné lieu à une diminution supplémentaire et plus marquée de l'emploi d'un mois à l'autre, et ce à travers divers secteurs de l'économie. L'emploi au Canada a diminué en avril et encore une fois, le recul a été plus prononcé chez les travailleurs des services de garde d'enfants. Alors que l'emploi global avait diminué de 15 % comparativement à février 2020, le déclin comparable chez les travailleurs des services de garde d'enfants s'élevait à 36 %.

Vers la mi-mai, certaines provinces, y compris la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, le

Québec et une partie du Canada atlantique, ont commencé à lever certaines restrictions et ont permis à quelques entreprises non essentielles de rouvrir. Les centres de la petite enfance ont aussi commencé à rouvrir dans certaines parties du pays. Cela a eu un effet positif sur l'emploi global, qui a légèrement augmenté, bien que l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants a continué de reculer, quoiqu'à un rythme plus lent.

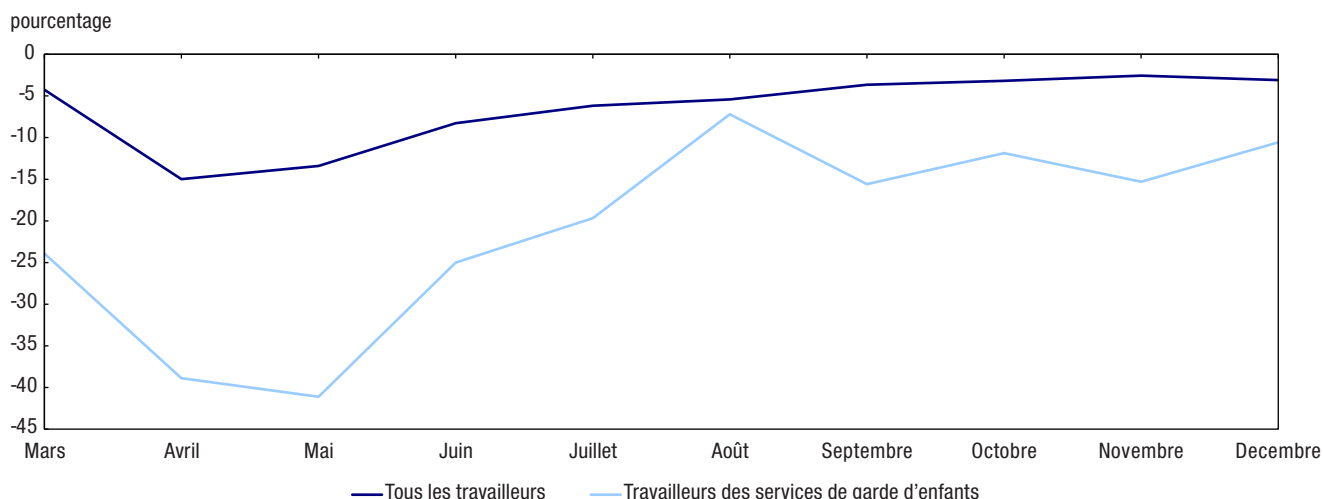
En juin, les entreprises et les lieux de travail ont poursuivi leur réouverture partout au Canada. En conséquence, l'emploi a poursuivi sa reprise. Un plus grand nombre de centres de la petite enfance, dans la plupart des régions du pays, ont aussi commencé à rouvrir. Cela a entraîné une forte croissance de l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants. La reprise des activités économiques qui avait commencé en mai et juin s'est poursuivie en juillet et août. De plus,

à la mi-août, les restrictions de santé publique ont été considérablement assouplies à la grandeur du Canada. L'emploi a augmenté tant en juillet qu'en août; comme ce fut le cas en juin, l'emploi a crû à un rythme plus rapide chez les travailleurs des services de garde d'enfants. Cette croissance de l'emploi a davantage rétréci l'écart entre les travailleurs des services de garde d'enfants et les autres travailleurs. En août 2020, l'emploi global avait diminué de 3 % comparativement à février 2020; chez les travailleurs des services de garde d'enfants, il avait reculé de 20 %.

En septembre, les écoles dans l'ensemble du pays ont commencé à rouvrir. Dans certaines provinces, les écoliers et les étudiants avaient l'option de suivre leurs cours en ligne ou en classe. L'enseignement en classe était fondé sur un horaire modifié pour certains niveaux scolaires. Pour de nombreux élèves du secondaire, il y avait une

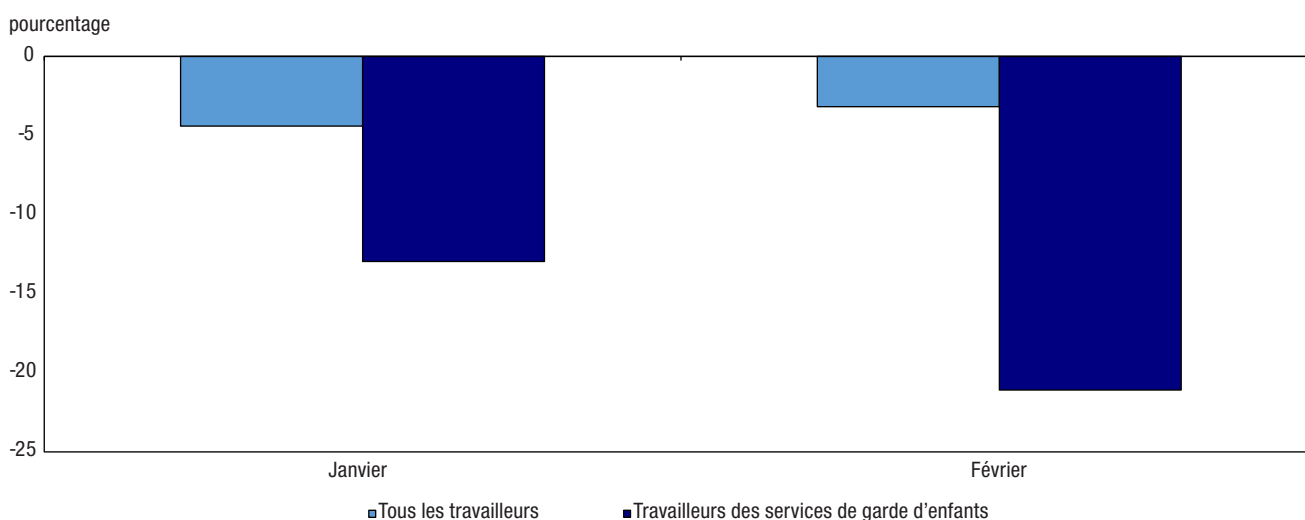
Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Graphique 8a
Écart en pourcentage entre l'emploi d'un même mois d'une année à l'autre - 2020 par rapport à 2019



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2019 et 2020.

Graphique 8b
Écart en pourcentage entre l'emploi d'un même mois d'une année à l'autre - 2021 par rapport à 2020



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2020 et 2021.

combinaison de formation en classe et à distance, tandis que les élèves du primaire ont pu retourner à l'apprentissage en personne avec des mesures de santé et de sécurité

accrues. La réouverture des écoles a eu un effet saisonnier positif sur l'emploi des travailleurs des services de garde d'enfants. La croissance de l'emploi chez les travailleurs des

services de garde d'enfants a été plus forte que pour l'emploi global. La croissance de l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants s'est poursuivie jusqu'à la

fin de l'année; en décembre 2020, l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants était de 8 % inférieur au taux de février 2020. Le recul comparable pour le Canada dans son ensemble était de 2 %.

Alors que les cas de COVID-19 ont commencé à augmenter de façon marquée vers la fin de 2020, certaines provinces, y compris l'Ontario et le Québec, ont annoncé des confinements obligatoires à compter de la fin de décembre. Ainsi, en février 2021, l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants était inférieur de 21 % au taux de février 2020, tandis que pour le Canada dans son ensemble, il a reculé de 3 %.

Une autre façon d'étudier les variations de l'emploi est de comparer l'emploi mensuel au cours d'une année donnée avec celui du même mois de l'année précédente. Lorsque les comparaisons d'un mois à l'autre avec 2019 sont examinées, on constate que l'emploi global au Canada était inférieur tout au long de 2020 (graphique 8a). Cependant, il était beaucoup plus faible chez les travailleurs des services de garde d'enfants. L'emploi en mars 2020 chez ces travailleurs était inférieur de 24 % au taux du même mois en 2019. La différence entre les mois comparables des deux années a atteint un sommet en mai (41 %). Dès juin, l'écart a commencé à se rétrécir et en décembre 2020, celui-ci se chiffrait à 11 %. La différence d'une année à l'autre a augmenté encore en janvier 2021 (graphique 8b). En février 2021, un an après que la pandémie ait frappé le Canada, l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants était de 21 % inférieur au taux observé en février 2020.

En comparaison, l'emploi global au Canada a diminué de 3 % au cours de la même période.

Conclusion

Compte tenu de la hausse des familles à deux revenus et des familles monoparentales, la demande pour des services de garde d'enfants a augmenté au cours des dernières décennies. En 2019, les travailleurs des services de garde d'enfants représentaient 1,6 % de la main-d'œuvre occupée au Canada. Les travailleurs des services de garde d'enfants sont majoritairement des femmes (96 %) et sont relativement plus jeunes que le reste de la population occupée. Environ 4 sur 10 d'entre eux possèdent un diplôme d'études collégiales ou non universitaires. Les travailleurs des services de garde d'enfants sont également plus susceptibles d'être des immigrants ou des résidents non permanents, un travailleur sur trois appartenant à cette catégorie.

Le taux de travail autonome des travailleurs des services de garde d'enfants est plus élevé que celui du reste de la population occupée. En 2019, un travailleur sur quatre d'entre eux était travailleur autonome (25 %). Toutefois, ce taux a diminué — en 1987, environ 60 % de ces travailleurs étaient des travailleurs autonomes. L'augmentation des établissements organisés de garde des enfants est un facteur important qui a contribué à cette baisse. De plus amples recherches sont tout de même nécessaires afin de déterminer des facteurs supplémentaires. À l'instar du reste de la main-d'œuvre occupée, la majorité des travailleurs des services de garde d'enfants — près de 8 sur 10 — travaillaient à plein temps. La plupart de ces travailleurs (82 %) avaient un emploi

permanent et un sur quatre était membre d'un syndicat ou couvert par une convention collective.

En 2015, le revenu d'emploi moyen des travailleurs des services de garde d'enfants correspondait à environ la moitié du revenu déclaré par le reste de la population active occupée. L'écart le plus prononcé se situait en Alberta et le moins prononcé, au Québec. Chez les travailleurs des services de garde d'enfants, le revenu des éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance était beaucoup plus élevé que celui des gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial.

Comme ce fut le cas pour l'ensemble de la main-d'œuvre, l'emploi des travailleurs des services de garde d'enfants a été affecté par la pandémie de COVID-19. Alors que les écoles et les centres de la petite enfance ont commencé à fermer à la suite de la mise en œuvre des mesures de santé publique, l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants a reculé de 21 % en mars 2020. Ce recul a été suivi d'une baisse de 19 % en avril. L'emploi a commencé à reprendre en juin 2020, en raison de l'assouplissement des restrictions, et cette reprise s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. La tendance s'est inversée en janvier 2021 et, en février, l'emploi chez les travailleurs des services de garde d'enfants était inférieur de 21 % au niveau enregistré avant la pandémie, c'est à dire en février 2020. Pour le Canada dans son ensemble, l'emploi était inférieur de 3 % pendant la même période. Ainsi, les services de garde d'enfants comptent parmi les professions qui ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie.

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Une limite de la présente étude est qu'elle ne fournit aucun résultat pour les groupes précis de travailleurs de services de garde d'enfants en fonction de leur lieu de travail, de leur industrie ou de la catégorie de travailleur. Pour ce qui est des caractéristiques professionnelles et de l'emploi pendant la pandémie, cela n'a pas été possible, en raison de la petite taille de l'échantillon dans l'Enquête sur la population active. L'étude ne pouvait pas non plus fournir de résultats pour les travailleurs des services de garde

d'enfants qui travaillent dans des établissements accrédités ou non-reconnus ainsi que selon l'âge des enfants qui fréquentent ces établissements. Avec le prochain Recensement de la population de 2021, il devrait être possible de surmonter certaines de ces limites.

À la suite des investissements annoncés dans le budget fédéral 2021, on peut s'attendre que le nombre de travailleurs des services de garde d'enfants augmente de façon marquée au cours des prochaines

années au Canada. Par conséquent, les caractéristiques évolutives des travailleurs des services de garde d'enfants continueront d'être un sujet de grand intérêt.

***Sharanjit Uppal** est un chercheur principal au Centre de renseignements et d'innovation en données sociales à Statistique Canada. **Katherine Savage** est une analyste au Centre de renseignements et d'innovation en données sociales à Statistique Canada.*

Sources de données, méthodes et définitions

Deux sources de données ont été utilisées dans la présente étude — le recensement de la population de 1991 et de 2016, et l'Enquête sur la population active de 1987 à 2019. Les données utilisées dans la présente étude sont restreintes aux personnes occupées, âgées de 15 ans et plus.

La Classification nationale des professions (CNP) de 2016 est utilisée pour identifier les travailleurs des services de garde d'enfants. Voici les définitions pour les catégories professionnelles utilisées dans la présente étude³².

Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance (CNP - code 4214) : Les éducateurs de la petite enfance planifient, organisent et mettent en œuvre des programmes pour enfants âgés entre 0 et 12 ans. Les aides-éducateurs de la petite enfance s'occupent des nourrissons et des enfants d'âge préscolaire et scolaire sous la direction des éducateurs de la petite enfance. Les éducateurs et les aides-éducateurs de la petite enfance font participer les enfants à des activités afin de stimuler leur développement intellectuel, physique et affectif en assurant leur sécurité et leur bien-être. Ils travaillent dans des centres de la petite enfance, des garderies, des maternelles, des organismes pour l'enfance en difficulté et dans d'autres milieux où des services d'éducation de la petite enfance sont fournis. Ils peuvent aussi être travailleurs autonomes. Les superviseurs d'éducateurs et d'aides-éducateurs de la petite enfance sont compris dans ce groupe de base³³.

Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (CNP - code 4411) : Les gardiens d'enfants en milieu familial fournissent des soins aux enfants à court ou à long terme. Ils s'occupent du bien-être et du développement physique et social des enfants, aident les parents dans les soins aux enfants et exécutent, au besoin, des tâches domestiques. Ils fournissent des soins principalement à leur propre domicile ou à celui des enfants, où ils habitent parfois. Ils travaillent pour des résidences privées et des agences de garde d'enfants, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes³⁴.

Toutes les autres professions (tous les codes de la CNP autres que 4214 et 4411) : Ce sont tous les travailleurs autres que les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance et gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial.

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Tableau A1

Résultats de régression pour certaines caractéristiques sur le marché du travail, 2019

Caractéristique	Travailleur autonome	Travail à plein temps	Emploi permanent	Gains horaires
	Probabilités prédites			Écart en pourcentage par rapport à la catégorie de référence
Travailleurs des services de garde d'enfants	31,4*	82,7*	82,1*	-15,2*
Toutes les autres professions (réf.)	14,9	80,6	87,7	...
Sexe				
Homme	18,1*	87,3*	88,6*	16,6*
Femmes (réf.)	11,9	72,7	86,5	...
Âge				
15 à 24 ans	3,8*	53,9*	75,5*	-20,6*
25 à 34 ans	10,4*	87,3*	88,4*	-5,2*
35 à 44 ans (réf.)	14,1	88,3	91,4	...
45 à 54 ans	17,0*	87,8	92,2*	-0,8
55 à 64 ans	20,7*	82,3*	90,4*	-6,1*
65 ans et plus	38,6*	57,8*	76,8*	-16,7*
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Sans diplôme d'études secondaires (réf.)	15,8	71,3	84,9	...
Diplôme d'études secondaires	15,1	78,1*	88,4*	9,3*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	13,9*	82,4*	89,1*	24,9*
Grade universitaire	16,4	83,5*	85,9	59,3*
État matrimonial				
Marié (réf.)	16,2	81,3	89,1	...
Union libre	14,4*	85,2*	88,5	-0,5
Veuf ou veuve	13,7*	79,2	88,5	-8,3*
Séparé(e)	14,4*	83,3*	89,0	-2,0*
Divorcé(e)	14,7*	83,5*	89,4	-1,6
Célibataire, jamais marié	12,9*	77,2*	85,5*	-7,4*
Présence d'enfants				
Pas d'enfants ou tous les enfants ont plus de 24 ans (réf.)	14,7	81,0	87,5	...
Âge du plus jeune enfant 0 à 4 ans	16,4*	78,2*	88,2	3,3*
Âge du plus jeune enfant 5 à 9 ans	16,6*	77,3*	86,6	3,7*
Âge du plus jeune enfant 10 à 14 ans	16,2*	79,0*	86,5	2,8*
Âge du plus jeune enfant 15 à 24 ans	14,6	82,2*	88,8*	1,8*
Statut d'immigrant				
Né(e) au Canada (réf.)	15,1	80,7	88,2	...
Immigrant	15,5	80,8	86,5*	-12,9*
Autre	12,1*	77,4*	80,3*	-14,4*
Catégorie de travailleur				
Avec emploi (réf.)	...	82,2
Travailleur autonome	...	71,1*
Emploi temporaire / permanent				
Temporaire (réf.)
Permanent	5,6*
Syndiqué ou couvert par une convention collective				
Oui	12,1*
Non (réf.)
États de service (mois) dans l'emploi actuel				
Moins de 12 (réf.)
12 à 59	4,2*
60 à 119	14,1*
120 à 179	21,3*
180 à 239	24,9*
240 à 299	29,2*
300 et plus	34,3*

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

Tableau A1
Résultats de régression pour certaines caractéristiques sur le marché du travail, 2019

Caractéristique	Travailleur autonome	Travail à plein temps	Emploi permanent	Gains horaires
	Probabilités prédites			Écart en pourcentage par rapport à la catégorie de référence
Province de résidence				
Terre-Neuve-et-Labrador	8,1*	82,8*	73,4*	-9,4*
Île-du-Prince-Édouard	13,5*	85,3*	81,2*	-17,7*
Nouvelle-Écosse	12,1*	81,3	84,9*	-16,8*
Nouveau-Brunswick	10,4*	83,6*	83,5*	-16,9*
Québec	13,6*	79,5*	86,9*	-7,3*
Ontario (réf.)	15,7*	81,1	88,5	...
Manitoba	13,4*	81,2	89,0	-9,7*
Saskatchewan	16,7	82,0	87,3*	-2,2*
Alberta	15,2	81,5	87,9	11,9*
Colombie-Britannique	17,7*	78,9*	88,0	1,2*
... n'ayant pas lieu de figurer				
* valeur significativement différente de la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)				
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2019.				

Notes

- Les expressions « travailleurs dans toutes les autres professions » et « tous les autres travailleurs » sont utilisées de façon interchangeable.
- Drolet et coll. (2016) et Uppal (2005).
- Uppal (2015).
- Findlay (2019).
- Bushnik (2006).
- Ministère des Finances Canada (2021).
- Fortin (2017).
- Ministère des Finances Canada (2021).
- Beach et coll. (2004).
- Friendly et coll. (2020).
- Beach (2013).
- Les comparaisons entre les deux groupes ne sont pas possibles en utilisant l'Enquête sur la population active, en raison de la petite taille des échantillons.
- Les travailleurs des services de garde d'enfants sont largement concentrés dans certains secteurs de l'économie. En 2016, la majorité des gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial travaillaient dans des services de garde de jour pour enfants (54 %) et dans des ménages privés (40 %). Parmi les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance, 76 % travaillaient dans des services de garde de jour pour enfants et 18 % dans des écoles primaires et secondaires.
- Environ 78 % des enfants âgés de 6 ans et moins au Québec ont eu recours à un certain type de services de garde d'enfants entre octobre 2018 et janvier 2019 (Findlay 2019). La moyenne pour le Canada était de 60 %. Le Manitoba était la province ayant affiché la proportion la plus faible (51 %). Voir aussi Kohen et coll. (2008) et Sinha (2014).
- Macdonald et Friendly (2020).
- Friendly et coll. (2020).

17. Vous trouverez des renseignements sur [les études requises pour travailler dans les services de garde d'enfants réglementés dans diverses provinces](http://www.cpsc-cssge.ca/fr/) à <http://www.cpsc-cssge.ca/fr/>.
18. Les résidents non permanents sont les personnes qui ont un permis de travail ou d'études ou qui demandent le statut de réfugié.
19. Pour une étude détaillée du personnel immigrant des services de garde d'enfants au Canada, voir Frank et Hou (2019).
20. Selon les données du recensement, en 2016, le taux de travail autonome parmi les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance était inférieur à la moitié du taux parmi les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial.
21. Le travail à plein temps désigne le fait qu'une personne travaille 30 heures ou plus par semaine à son emploi principal ou son seul emploi.
22. La permanence de l'emploi est demandée uniquement aux employés et par conséquent, les travailleurs autonomes sont exclus.
23. Les emplois non permanents sont classés comme étant saisonniers, temporaires, pour une durée déterminée ou à contrat, occasionnels, ou comme « tout autre emploi non permanent ».
24. Des questions sur la permanence de l'emploi, l'affiliation syndicale et les gains ont été ajoutées à l'EPA à partir de 1997, et les données sont disponibles pour les employés rémunérés.
25. Les données sur les gains d'un travail autonome ont commencé à être recueillies en 2020.
26. Les gains horaires médians ont aussi indiqué des tendances similaires.
27. Des résultats similaires ont été obtenus lors de la comparaison avec le revenu médian d'emploi. Par exemple, le revenu médian d'emploi pour les éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance est de 26 100 \$ et de 14 600 \$ pour les gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial.
28. Ce revenu ne provient pas nécessairement du travail en tant que travailleur auprès des enfants seulement; il comprend tous les revenus reçus en traitements, salaire et commission de l'emploi rémunéré et le revenu net provenant d'un travail autonome pour tous les emplois dans le cas des détenteurs de plusieurs emplois.
29. Une raison pour le revenu d'emploi supérieur au Québec est le fait que les travailleurs des services de garde d'enfants au Québec sont plus susceptibles d'être employés comme éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/éducatrices de la petite enfance et le fait que ce groupe a des niveaux de revenus supérieurs à ceux des gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial.
30. Certains centres de la petite enfance ont eu la permission de rester ouverts pour fournir des services d'urgence de garde des enfants pour les enfants des travailleurs des soins de santé et des travailleurs de première ligne.
31. La semaine de référence pour l'EPA de mars était du 15 au 21 mars.
32. Voir <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cnp/2016/indexVI.2> pour plus de renseignements sur les [diverses professions à l'intérieur de ces groupes](#).
33. Les questionnaires des centres de la petite enfance sont exclus.
34. Ce groupe comprend un petit nombre de parents d'accueil.

Références

- BEACH, Jane. 2013. *Un aperçu des salaires dans le secteur des services de garde à l'enfance, 2000-2010*, Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, Ottawa.
- BEACH, Jane, Jane BERTRAND, Barry FORER, Donna MICHAL et Jocelyne TOUGAS. 2004. *Un travail à valoriser : la main-d'œuvre du secteur de la garde à l'enfance au Canada*, Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance.
- BUSHNIK, T. 2006. « La garde des enfants au Canada », *Série de documents de recherche sur les enfants et les jeunes*, n° 3, produit n° 89-599-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- MINISTÈRE DES FINANCES CANADA. 2021. *Budget de 2021 – Un plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien*, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/04/budget-de-2021--un-plan-dapprentissage-et-de-garde-des-jeunes-enfants-pancanadien.html>.

Le personnel des services de garde d'enfants au Canada

- DROLET, Marie, Sharanjit UPPAL et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ. 2016. « [L'écart entre les taux d'activité des femmes au Canada et aux États-Unis](#) », *Regards sur la société canadienne*, août, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- FINDLAY, Leanne. 2019. « [Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 0 à 5 ans dans les provinces et les territoires](#) », *Aperçus économiques*, produit n° 11-626 X au catalogue de Statistique Canada.
- FORTIN, Pierre. 2017 (mars). *Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine (FEWO) de la Chambre des communes*, Ottawa (Ontario), <https://www.ourcommons.ca/content/Committee/421/FEWO/Brief/BR8806290/br-external/FortinPierre-f.pdf>
- FRANK, Kristyn et Feng HOU. 2019. *An Examination of Immigrant and Canadian-born Child Care Workers in Canada*, Statistique Canada, manuscrit non publié.
- FRIENDLY, Martha, Laura FELTHAM, Sophia S. MOHAMED, Ngoc Tho NGUYEN, Rachel VICKERSON et Barry FORER. 2020. *Early Childhood Education and Care in Canada 2019*, Childcare Resource and Research Unit.
- KOHEN, Dafna, V. Susan DAHINTEN, Saeeda KHAN et Clyde HERTMAN. 2008. « Child care in Quebec: Access to a universal program », *La revue canadienne de santé publique*, vol. 99, n° 6, p. 451 à 455.
- MACDONALD, David et Martha FRIENDLY. 2020. « En évolution : Les frais de garde d'enfants au Canada en 2019 », *Centre canadien de politiques alternatives*.
- SINHA, Maire. 2014. *Les services de garde au Canada*, produit n° 89-652-X au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2020. « [Enquête sur la population active, septembre 2020](#) », *Le Quotidien*, 9 octobre, produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- UPPAL, Sharanjit. 2015. « [Profils d'emploi des familles avec enfants](#) », *Regards sur la société canadienne*, septembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.